

Extrait du FCPE Jean Moulin

<http://fcpe.jmoulin.free.fr>

# **La FCPE s'oppose au démantèlement du collège unique**

-- La FCPE --

Publié le mardi 3 avril 2012

Fichier PDF créé le dimanche 8 avril 2012

---

**Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés**

---

La FCPE est particulièrement choquée par le contenu de la circulaire de rentrée qui vient d'être publiée par le ministère de l'Education nationale (cf. information EN). Ce texte constitue un véritable projet de politique éducative, sans avoir jamais fait l'objet d'**aucune concertation**. Démantèlement du collège unique, limitation des poursuites d'études pour les bacheliers professionnels, **restriction du rôle des parents d'élèves** à celui de caisse de résonance des mesures disciplinaires et d'initiateurs en langue vivante en maternelle ... Inacceptable !

En ce qui concerne le collège unique, tous les outils sont mis en place pour signer sa fin, et surtout la fin du principe qui le sous-tend : offrir à tous les élèves une scolarité commune et des apprentissages communs jusqu'à la troisième. Cette circulaire entérine le développement de l'**apprentissage dès la 4ème**, institue l'option de découverte professionnelle 6 heures en 3ème, effectuée en lycée professionnel, comme « classe préparatoire à l'enseignement professionnel » et insiste sur l'importance de l'**évaluation nationale de fin de 5ème** nouvellement créée. Nul doute que cette évaluation sera utilisée à des fins de tri et de sélection des élèves et non de repérage des difficultés pour y remédier !

L'orientation précoce est donc réinstaurée avec force, au risque bien connu d'accroître encore l'orientation par défaut des élèves vers l'enseignement professionnel. Non content de cela, le ministère de l'Education nationale met également un coup de canif dans la loi Savary de 1984 en limitant l'**accès des bacheliers professionnels à l'enseignement supérieur**, considérant que « l'accès aux IUT et aux cursus LMD doit être exceptionnel ».

La FCPE appelle le gouvernement à la raison : **de telles décisions sont inacceptables pour tous ceux qui défendent l'égalité républicaine à l'Ecole** et sont contre-productives pour répondre aux enjeux auxquels doit répondre notre pays aujourd'hui.